

Fiche Produit

« Plan de prévention : Elaboration et mise en œuvre »

Objectif de formation

- Connaître le cadre réglementaire relatif à l'intervention d'entreprises extérieures pour l'entretien, la maintenance des travaux
- Savoir élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention ou un protocole de sécurité

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis
Etre âgé de plus de 18 ans

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'(e) :

- D'obtenir l'attestation Plan de prévention

Méthodes pédagogiques

Interactive et participative

Public concerné

- Chef s d'exploitation et de secteurs
- Membres du C.H.S.C.T
- Correspondants QSE

Méthodes

Exposés et mises en situation pratique en mode normal .

Evaluation

Evaluation QCM

Durée / Tarif / Nombre de participants

Formation : 7 heures

Groupe jusqu'à 12 stagiaires maximum

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.

Lieu :

A définir

PROGRAMME

La Théorie

- Réglementation (décret du 20 février 1992)
- Obligations de l'entreprise utilisatrice
- Obligations de l'entreprise extérieure
- Risques d'interférence
- Travaux dangereux
- Conditions et modalités d'application
- Supports appropriés

La Pratique

- Exercices réels de réalisation d'un P.D.P
- Jeu de rôles

Test d'évaluation

- ✓ Évaluation des connaissances par test QCM.

**Délivrance d'une Attestation
«Plan de prévention»**